

DOSSIER DE PRESSE

Point de situation sur le « moustique tigre » dans les Pyrénées-Orientales



Crédit photo : JB Ferré, EID Med

Conférence de presse

Mardi 26 mars 2013



Sommaire

Les 6 points à retenir	page 3
Qui est le moustique tigre ?	page 4
Les Pyrénées-Orientales en niveau 1	page 5
<i>Aedes albopictus</i> sous haute surveillance	page 6
Activation du niveau 1 du plan de lutte	page 8
Un vaste dispositif de prévention	page 9
Des gestes simples pour se protéger	page 10
La dengue et le chikungunya	page 11
Pour en savoir plus / Contacts presse	page 12

Les 6 points à retenir

- 1.** Le moustique *Aedes albopictus*, dit « moustique tigre », a été détecté dans quelques communes des Pyrénées-Orientales durant l'été 2012. Son implantation est confirmée et son éradication n'est pas possible.
- 2.** Comme pour d'autres départements du sud de la France, le **niveau 1 du plan départemental de lutte**, élaboré sous l'autorité du Préfet, a été activé.
- 3.** Le Conseil Général et la Préfecture ont mis en place un plan d'action :
 - une surveillance entomologique mise en œuvre par l'EID Méditerranée ;
 - une surveillance épidémiologique assurée par l'ARS ;
 - une sensibilisation des populations sur l'importance d'éliminer les lieux de vie du moustique tigre.
- 4. Des gestes simples permettent de se protéger efficacement** et de réduire de près de 80 % le risque de présence du moustique tigre à proximité du domicile : éliminer les eaux stagnantes, bien entretenir son jardin...
- 5.** Le moustique tigre n'est pas en lui-même porteur du virus de la dengue ou du chikungunya. Il ne peut le transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée. Il n'y a pas de transmission possible du virus entre humains.
- 6.** Dans les Pyrénées-Orientales, **il n'y a pas eu de cas** de dengue ou de chikungunya.

Qui est le moustique tigre ?

Aedes albopictus est surnommé « moustique tigre » à cause des de zébrures qui parcourent son corps effilé. Cependant, d'autres espèces de moustiques sont elles aussi plus ou moins zébrées et peuvent être confondues avec *Aedes albopictus*.



Crédit photo : CDC - Gathany

► D'où vient-il ?

D'Asie du Sud-Est. Mais en 20 ans, il a réussi à coloniser les cinq continents.

► Où s'installe-t-il ?

Dans les zones urbanisées, près des maisons : il peut y trouver de la nourriture, des eaux stagnantes où pondre, des lieux de repos à l'ombre...

► Comment vit-il ?

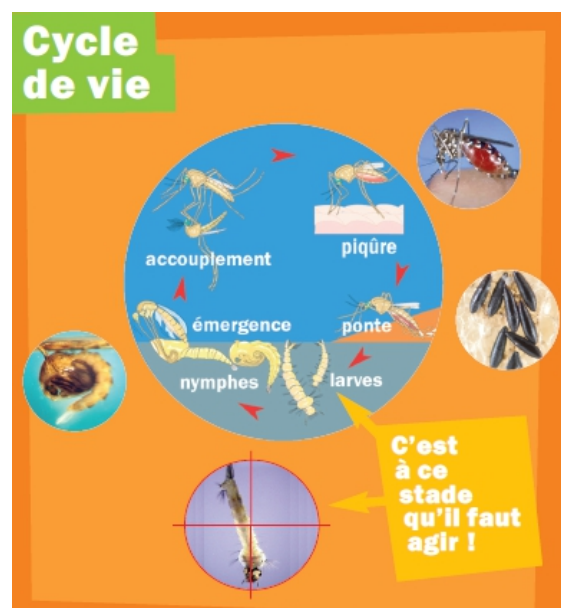
Pendant la journée. En hiver, il est en période de repos, donc pas de risque de piqûre.

► De quelle façon se reproduit-il ?

En quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Chaque femelle peut pondre 200 œufs ! Puis pour que les larves se développent, elles ont besoin d'eau stagnante. C'est à ce moment qu'il faut agir.

► Pourquoi pique-t-il ?

Seule la femelle pique. Elle a besoin des protéines contenues dans le sang qu'elle ingère pour porter ses œufs à maturité.

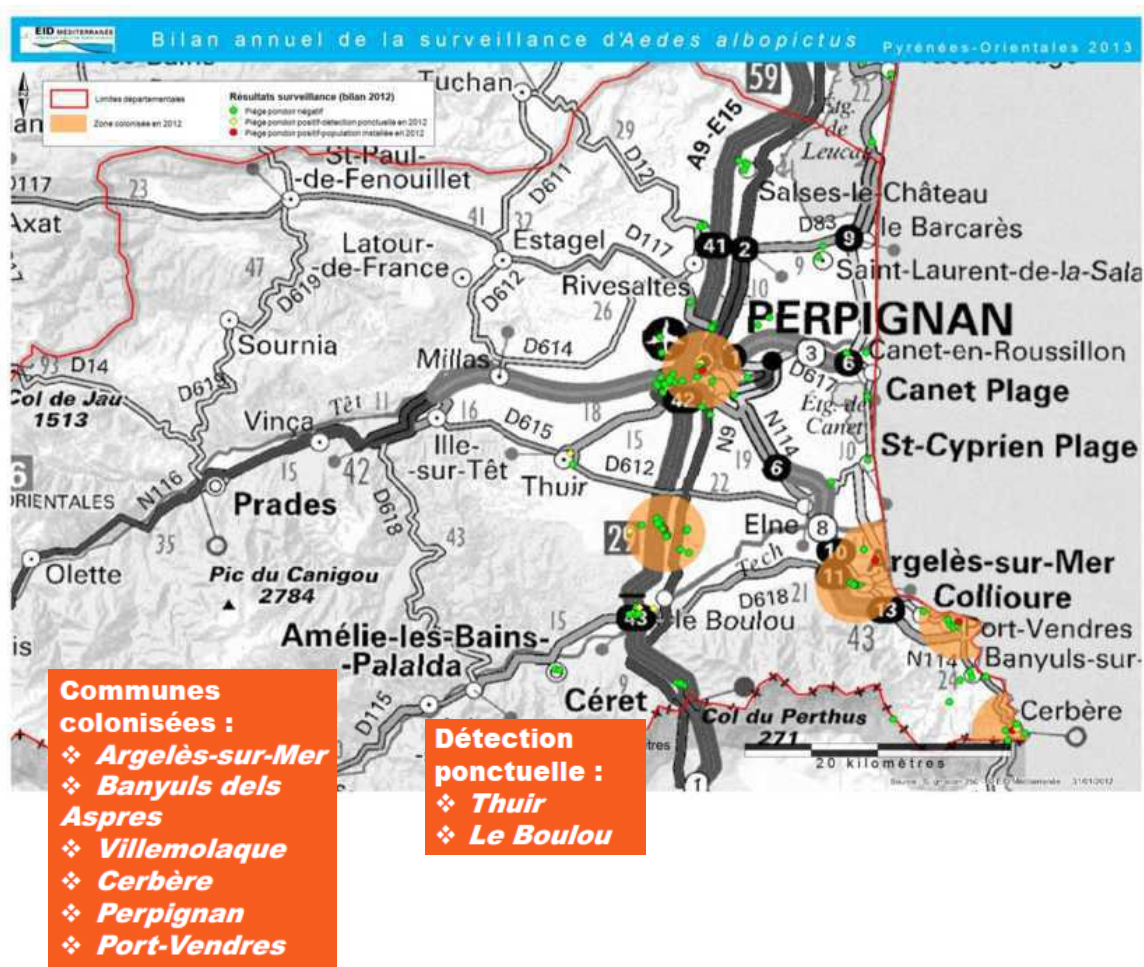


Les Pyrénées-Orientales en niveau 1

Depuis quelques années, le moustique tigre s'installe sur le pourtour méditerranéen français : Alpes-Maritimes, Corse, Var, Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence...

- ▶ En 2012, il était implanté dans 10 départements. Au début de la saison 2013, il le sera dans 17. Nous sommes donc les derniers de la zone à le voir arriver.
- ▶ **Courant de l'été 2012, le moustique tigre a été confirmé implanté dans quelques communes des Pyrénées-Orientales.**
- ▶ Le département des Pyrénées-Orientales a donc été déclaré, par arrêté interministériel du 31 janvier 2013 : « département où le moustique tigre constitue une menace pour la population ».
- ▶ **Le niveau 1 du plan départemental de lutte** contre ce moustique est activé, ce qui signifie qu'il est implanté et actif.

L'implantation du moustique tigre dans les Pyrénées-Orientales



Aedes albopictus sous haute surveillance

Les services de l'État, le Conseil Général et les professionnels de santé se mobilisent pour lutter contre la prolifération du moustique tigre.

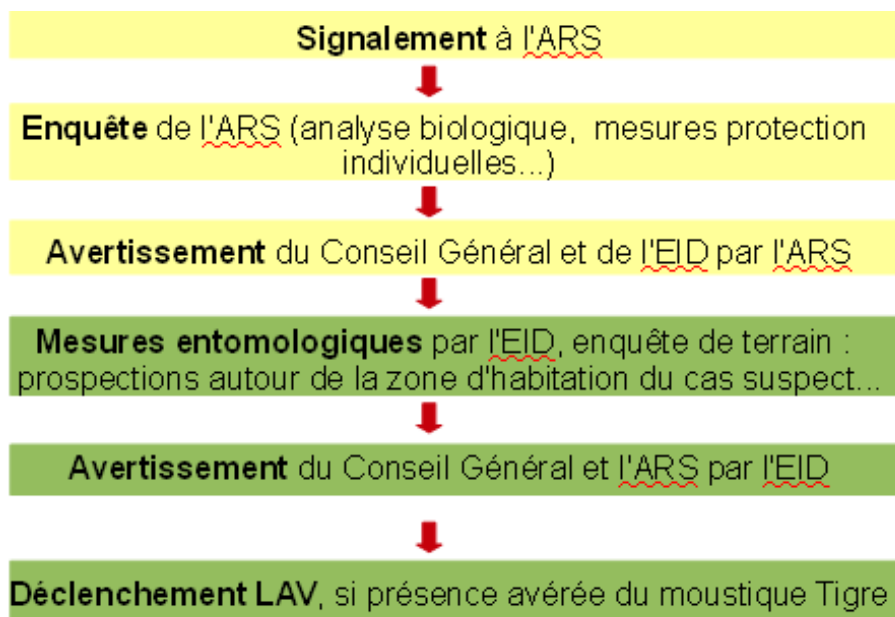
► Le Conseil Général assure la surveillance et la lutte contre le moustique tigre

Dès 2012 et l'implantation avérée d'*Aedes albopictus* dans le département, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales a mis en place un dispositif de surveillance de son implantation (suivi entomologique) et de lutte contre sa dissémination.

Ce **suivi entomologique** est mis en œuvre par l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) :

Pièges pondoirs + Enquêtes & recherche de spécimens	Pièges à adultes + Piégeages sur appât humain (occasionnellement)	
		<ul style="list-style-type: none">✓ Entretien et surveillance du réseau d'une centaine de pièges pondoirs✓ Collecte mensuelle ou bimensuelle✓ Suivi de l'évolution de l'implantation du moustique tigre

En cas de suspicion d'introduction de virus de la dengue ou du chikungunya :



(LAV = Lutte Anti-Vectorielle → Éradiquer les moustiques tigres à l'état adulte dans un rayon d'environ 150 mètres à partir de la résidence où a séjourné le cas suspect)

► Un plan départemental anti-dissémination de la dengue et du chikungunya a été établi sous l'autorité du Préfet

Depuis 2006, date d'implantation du moustique tigre en métropole, le gouvernement a mis en place un plan national anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Il détaille l'ensemble des mesures pour détecter, suivre l'évolution du moustique, et permettre une mise en œuvre rapide et coordonnée des mesures de protection des personnes.

Niveau 0

0.a Absence d'*Aedes albopictus*

0.b Présence contrôlée : observation d'œufs sur un piège pondoir, suivie d'une intensification du piégeage et d'un traitement visant à l'élimination ou à une non-prolifération du moustique tigre.



Niveau 1 (niveau actuel pour les Pyrénées-Orientales)
Aedes albopictus implantés et actifs.



Niveau 2 *Aedes albopictus* implantés et actifs + présence d'un cas humain infecté par le virus de la dengue ou du chikungunya.



Niveau 3 *Aedes albopictus* implantés et actifs + présence d'un foyer de cas autochtones de la dengue ou du chikungunya (foyer = au moins deux cas groupés dans le temps et l'espace).



Niveau 4 *Aedes albopictus* implantés et actifs + présence de plusieurs foyers de cas autochtones de dengue ou de chikungunya (foyers distincts sans lien épidémiologique ni géographique).



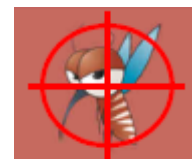
Niveau 5 *Aedes albopictus* implantés et actifs + épidémie de dengue ou de chikungunya.

► L'Agence Régionale de Santé assure l'organisation de la surveillance épidémiologique

Dès que le moustique tigre est déclaré implanté dans un département, l'ARS assure l'information et la sensibilisation des médecins, établissements de santé et laboratoires afin de faciliter un **signalement rapide des cas suspects** de dengue et de chikungunya.

En présence d'un cas suspect :

1. Investigation épidémiologique du cas ;
2. Recommandation des mesures de protection individuelle pendant la période contagieuse ;
3. Signalisation au Conseil Général et à l'EID pour la mise en œuvre des actions de contrôle entomologiques.



En présence d'un cas confirmé :

1. Interprétation multidisciplinaire du diagnostic avec la Cellule de l'INVS en région ;
2. Signalisation aux acteurs pour évaluation entomologique et mise en œuvre des actions de lutte anti-vectorielle, ainsi qu'aux acteurs concernés par les mesures de gestion ;
3. Intervention le plus rapidement possible.

Activation du niveau 1 du plan de lutte

Niveau 1 = *Aedes albopictus* implantés et actifs. Des œufs ont été observés, à plusieurs reprises et sur plusieurs pièges pondoirs déposés par l'EID, ainsi que des larves et des adultes aux alentours de ces pièges.

① **Cellule de gestion départementale**
mise en alerte par le Préfet

- ▶ Assure le pilotage technique du plan ORSEC
- ▶ **Adapte les réponses** à l'évolution de la situation
- ▶ **Définit les actions** : surveillance épidémiologique et entomologique, lutte anti-vectorielle et communication

② **Surveillance épidémiologique renforcée**
mise en oeuvre par l'ARS

- ▶ **Signalement rapide** des cas suspects
- ▶ Procédure accélérée de confirmation du diagnostic
- ▶ **Validation des cas suspects** et information du Conseil Général et de l'EID

③ **Surveillance entomologique et lutte anti-vectorielle** mise en oeuvre par le Conseil Général via l'EID

- ▶ **Suivi de l'évolution** de l'implantation du moustique tigre
- ▶ Veille et conseil auprès du public
- ▶ Mise en œuvre de **la lutte anti-vectorielle**

④ **Plan de communication** coordonné Préfecture, ARS, Conseil général, EID,...

- ▶ **Opérations de sensibilisation** locales
- ▶ Mobilisation de la population autour de **gestes simples** permettant de lutter contre la propagation du moustique tigre

Un vaste dispositif de prévention

Les actions de sensibilisation sont au cœur du dispositif de lutte, notamment en développant des comportements permettant de réduire significativement la présence du moustique tigre.

- ▶ **Courrier d'information** transmis à l'ensemble des communes
- ▶ **Relais de l'information dans les médias** au travers d'une conférence de presse
- ▶ **Création d'un site internet** dédié : <http://albopictuslr.org>



- ▶ **Présence d'un article** dans le numéro de mai-juin de *L'Accent Catalan*

▶ **Édition de supports de communication :**

- dépliant « Bons gestes »
- affiches génériques
- déclinaisons de l'affiche destinées à l'habitat collectif, aux campings et aux cimetières



Des gestes simples pour se protéger

Le moustique tigre se déplace peu : celui qui vous pique est né chez vous ! Le plus simple est donc de ne pas le laisser s'installer. Quelques gestes simples réduisent de 80 % le risque de présence du moustique près de chez vous, et donc de piqûre.

► Éliminez toutes les eaux stagnantes où il peut pondre



► Supprimez ses lieux de repos

En débroussaillant et taillant les herbes hautes et les haies, en élaguant les arbres, en ramassant les fruits tombés et les débris végétaux, en réduisant les sources d'humidité (limiter l'arrosage), en entretenant bien votre jardin...

► Évitez ses piqûres !



La dengue et le chikungunya

► Qu'est-ce que la dengue ?

La dengue est une maladie virale transmise par la piqûre des moustiques du genre *Aedes* (moustique tigre). Le virus de la dengue est un arbovirus dont il existe quatre sérotypes. L'infection par un sérotype confère une immunité prolongée mais n'offre pas d'immunité contre les autres sérotypes.

La dengue provoque de fortes fièvres accompagnées de maux de tête, de courbatures et d'une sensation de fatigue. Si dans la majorité des cas il n'y a pas de complications, la maladie peut cependant évoluer vers des formes sévères (dengue hémorragique en cas d'infections répétées).

Il n'existe pas de traitement antiviral spécifique, ni de vaccin.

► Qu'est-ce que le chikungunya ?

Le chikungunya est une maladie virale transmise par la piqûre des moustiques du genre *Aedes* (moustique tigre).

Le chikungunya provoque de fortes fièvres accompagnées de maux de tête. La fièvre élevée apparaît brutalement, accompagnée d'arthralgies pouvant être intenses et touchant principalement les extrémités (poignets, chevilles, phalanges).

L'évolution est le plus souvent favorable, sans séquelle, mais elle peut aussi évoluer vers une phase chronique marquée par des arthralgies persistantes.

Il n'existe pas de traitement antiviral spécifique, ni de vaccin.



► Quels sont les risques de transmission ?

Les virus de la dengue et du chikungunya font partie de la famille des arbovirus. **Il n'y a pas de transmission directe de personne à personne.**

Le moustique tigre n'est pas, en lui-même, porteur du virus de la dengue ou du chikungunya. **Il ne peut le transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée.** Il faut donc la présence simultanée :

- d'un transporteur : humain porteur d'un virus actif.
- d'un transmetteur : moustique vecteur trouvant des conditions climatiques favorables à sa reproduction et en capacité de transmission.

En France métropolitaine, le risque d'introduction du virus de la dengue et du chikungunya existe, mais il est essentiellement lié à l'arrivée sur le territoire de personnes infectées.

Dans les Pyrénées-Orientales, **il n'y a pas de cas** de dengue ou de chikungunya.

Pour en savoir plus

► Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen



www.albopictuslr.org

Sur le moustique tigre et son implantation dans la région



► Conseil Général des Pyrénées-Orientales

www.cg66.fr



► Préfecture des Pyrénées-Orientales

www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr



► Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon

www.ars.languedocroussillon.sante.fr

Contacts presse

Conseil Général des Pyrénées-Orientales

► Claude FABER, Directeur de la communication : 04 68 85 80 15
06 71 38 82 30 - claud.faber@cg66

► Alexandra GIRARD, Attachée de presse : 04 68 85 80 23
07 86 48 14 90 - alexandra.girard@cg66

Préfecture des Pyrénées-Orientales

► Christine PETIT, Communication interministérielle : 04 68 51 65 30
christine.petit@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

ARS (Agence régionale pour la santé)

► Sébastien PAGEAU, Chargé de communication : 04 67 07 20 14
sebastien.pageau@ars.sante.fr

EID (Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen)

► Jean-Louis GELY, Directeur de la communication : 04 67 63 67 51
jlgey@eid-med.org

► Anne BAUDIN, Chargée de communication : 04 67 63 63 12
abaudin@eid-med.org